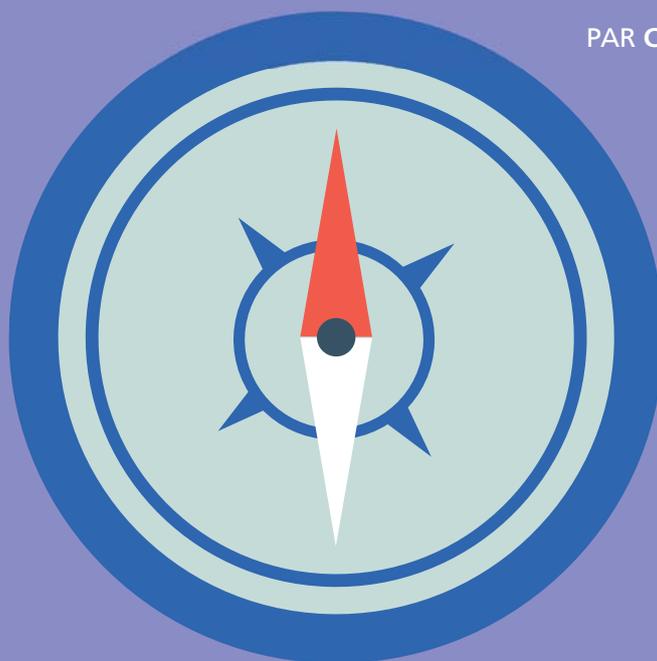


INNOVATION LOCALE

SUIVEZ LE NORD

PAR CHRISTOPHE ROBERT



Confortés dans leur rôle de “chefs de file” de l’action sociale dans le cadre de l’acte III de la décentralisation, les départements ne manquent pas de créativité lorsqu’il s’agit de mettre concrètement en œuvre des solutions nouvelles en matière de solidarités humaines. En témoigne l’exemple du département du Nord, avec ses quelque 2,6 millions d’habitants, où *Le Jas* est allé enquêter sur le terrain. Qu’il s’agisse des politiques mises en place en matière d’insertion professionnelle, de soutien à l’enfance et à la jeunesse, ou encore dans l’aide à l’autonomie, ce département, qui figure parmi l’un des plus ruraux de France comme on l’oublie parfois, fait sans conteste aujourd’hui partie des départements les plus innovants.

I. INSERTION : CAP SUR L'EMPLOI

Convaincu que l'accompagnement des plus fragiles revêt tout son sens quand c'est "jusqu'à l'emploi" que l'on parvient à accompagner les allocataires d'aides sociales, le département du Nord n'hésite pas à combiner des dispositifs aussi originaux qu'ambitieux. À commencer par une pratique du partenariat particulièrement efficace pour actionner de nouvelles synergies entre les différents acteurs sociaux de terrain.



© Le Jas

Le Nord mise sur le partenariat avec le CCAS de Tourcoing pour réussir l'insertion professionnelle.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PARTAGÉ

Et si la force de l'innovation en matière de solidarités pouvait reposer sur un travail commun entre l'expertise départementale et la proximité municipale ? C'est cette carte qu'a choisi de jouer le département du Nord avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Tourcoing au travers d'un dispositif baptisé "Actifs emploi". Une démarche facilitée par la double-compétence de Doriane Bécue, vice-présidente déléguée à l'Insertion au département et par ailleurs adjointe au maire de Tourcoing. Concrètement, sous l'égide de Christelle François, cheffe de service, le CCAS met tout en œuvre pour offrir un accompagnement socio-professionnel des allocataires du RSA, personnalisé et performant. La structure municipale s'est donc dotée de référents RSA, de conseillers en insertion professionnelle et d'animateurs grâce au soutien du département. "Notre idée est d'abord de donner du réseau à ceux qui n'en n'ont pas", explique-t-

elle. Cafés emploi, visites organisées dans les entreprises avec les demandeurs d'emploi ou encore ateliers numériques, tous les moyens sont mis à profit pour aider les allocataires en quête d'insertion professionnelle à remettre le pied à l'étrier. L'année dernière, près de 2 000 accompagnements individuels ont ainsi été menés et plusieurs centaines de mises à l'emploi ont pu être réalisées. Estampillés de post-it roses, les murs de la salle d'accueil affichent fièrement les annonces de "mises à l'emploi" des allocataires du RSA. Une manière optimiste et enthousiasmante de donner du courage aux professionnels et aux bénéficiaires de minima sociaux.

PAS D'EMPLOI SANS MOBILITÉ

Parce que la question du transport est indissociable de celle de la recherche d'un emploi ou du suivi d'une formation, le département du Nord a choisi, depuis octobre 2017, de confier à l'opérateur Wimoov, association qui dépend du Groupe SOS, la gestion et la mise en place d'une plateforme de mobilité à destination des publics dépourvus de moyens de locomotion. Ce dispositif, déployé à Valenciennes, Denain et Caudry (dans le Cambrésis), s'adresse aux demandeurs d'emploi pour leur proposer des formations (évaluation au Code de la route, accompagnement au passage du permis de conduire...), des solutions financières (montage de dossiers de micro-crédit social, accompagnement des projets d'achat de véhicule...), mais aussi des solutions ponctuelles comme le prêt de véhicules, le covoiturage, le transport micro-collectif ou encore des prestations de réparation automobile via un réseau de garages solidaires. Autant d'aides concrètes qui peuvent être cumulées en fonction des besoins ponctuels des usagers. Près d'un millier de personnes ont ainsi pu être accompagnées dans le cadre de ce dispositif original, qui se définit comme un parcours d'accompagnement à la mobilité. Une formule innovante aussi bien au regard des services proposés que de son mode de gestion

ENTREPRISES EN PROXIMITÉ

Soucieux d'adapter à chaque territoire l'accès à l'emploi des allocataires du RSA tout en mettant à contribution les réseaux économiques locaux, le département du Nord a déconcentré son action à travers huit plateformes infradépartementales



Avec le dispositif Wimoov, c'est un véritable "parcours d'accompagnement à la mobilité" qui est proposé.

dédiées à l'emploi et à l'insertion professionnelle. But de ces plateformes ? Accompagner les entreprises locales dans leurs projets de recrutement en leur proposant des profils de candidats sur mesure puisés dans le vivier des allocataires d'aides sociales. De cette manière, le département parvient à agir auprès d'un public que Pôle emploi n'a pas forcément l'habitude de solliciter. "Ce projet, explique Isabelle Valentin, directrice territoriale dans le Valenciennois, est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme "Emploi et inclusion 2014-2020" car il a contribué à introduire une dynamique particulièrement efficace avec les entreprises.". Vincent Souverain, chargé de mission à l'insertion professionnelle au département, précise : "Côté mode opératoire, cette dynamique repose sur des Groupes opérationnels de mise à l'emploi (Gome), qui réunissent les entreprises, filière par filière, afin qu'elles nous présentent leurs besoins. Nous définissons ensuite ensemble les fiches de poste à transmettre aux demandeurs d'emploi allocataires du RSA". Aujourd'hui, ces plateformes ont concrètement contribué à la mise en réseau de plus de 400 entreprises. La

démarche permet d'assurer une centaine de placements mensuels dans les entreprises.

II. AUTONOMIE : TOUJOURS PLUS D'AUDACE

Parmi les missions dont les départements voient la charge s'alourdir depuis plusieurs années, difficile de ne pas penser à celles relatives à la montée en âge et/ou la perte d'autonomie. Ici encore, c'est sous le signe de l'innovation que le Nord a choisi d'agir. En témoignent notamment son centre de contact Roubaix-Tourcoing destiné à faciliter les démarches des publics fragiles, la révolution numérique entamée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Villeneuve-d'Ascq ou encore l'action "Appartements familles gouvernantes" menée en partenariat avec l'Union départementale des associations familiales du Nord (Udaf 59).

FACILITER LES PREMIERS CONTACTS

Principaux acteurs de la solidarité de proximité, les départements reçoivent quotidiennement une multitude d'appels provenant de tous les publics fragilisés, par une perte d'emploi, d'autonomie ou de protection. Cela peut engendrer des retards, voire des découragements susceptibles d'aggraver le nombre de non-recours, souvent critiqués dans les médias. C'est pourquoi le département a fait le choix de centraliser l'ensemble des appels téléphoniques, qu'il recevait jusqu'à présent de manière éparse, au sein d'un centre d'accueil mutualisée. Ce centre de "premier contact" reçoit quotidiennement l'ensemble des demandes téléphoniques issues de tout le territoire quel que soit le sujet (demandes d'aides sociales, protection de l'enfance, situations d'urgence). Équipée de dix postes de standardistes formés aux problématiques sociales, cette plateforme téléphonique transmet ensuite les dossiers aux services concernés par voie d'une "bannette électronique" qui permet de suivre le traitement du dossier. "Mais cette recherche d'efficacité n'exclut pas un accueil empathique et personnalisé", comme le souligne Isabelle Minet, directrice territoriale du secteur Métropole Roubaix-Tourcoing à la Direction territoriale de Prévention et de l'Action sociale.



© Le Jas
 Aller chercher le public pour le mettre en lien avec les entreprises. Tel est le crédo de la direction territoriale du Valenciennois.

MDPH : L'INNOVATION COMME HORIZON

À Villeneuve-d'Ascq, qui accueille le siège de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), innovation rime avec simplification. Réorganisation totale du circuit des demandes et passage progressif à la numérisation des démarches ont en effet à cœur de préserver l'indispensable proximité avec les usagers et leurs proches. Par ailleurs, la MDPH revendique la nécessité d'une porte unique pour tous les usagers en perte d'autonomie, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées. Un enjeu de taille quand on sait que le département du Nord compte 280 000 bénéficiaires (Apa, PCH ou autres prestations) et qu'il doit faire face à près de 260 000 demandes de prestations par an. Et pour atteindre ces divers objectifs, trois démarches sont mises en œuvre : la création d'un portail Internet interactif dédié à toutes les personnes en perte d'autonomie, une ligne téléphonique unique, quelle que soit la demande, mais également un réseau de "relais autonomie" prenant la forme de 39 points d'accueil "Relais Autonomie" répartis sur l'ensemble du territoire départemental. En pratique, tout dossier réceptionné fait l'objet d'une numérisation avant d'être enregistré et analysé. Il est ensuite envoyé à un "workflow" secteur avant d'être transmis aux agents concernés. "Cette procédure nous permet

de dégager du temps afin d'en consacrer davantage à l'évaluation et à l'accompagnement, ce qui reste notre cœur de métier", insiste Philippe Dubois, directeur de projet "Modernisation" à la MDPH. C'est donc autour d'un véritable "plateau technique innovant" que s'articule aujourd'hui le travail de l'ensemble des acteurs (médecins, agents du département, téléconseillers...), avec le souci de préconiser auprès du département la mise en œuvre de réponses innovantes. Parmi celles-ci on peut notamment relever que le département n'hésite pas à financer de nouvelles réponses techniques, même si elles s'avèrent onéreuses en amont mais efficaces en aval.

FAMILLES GOUVERNANTES : L'HABITAT EMPATHIQUE

Mené en partenariat avec l'Udaf du Nord, le projet de logement partagé baptisé "Famille Gouvernante" mériterait sans nul doute de faire des émules dans tout l'Hexagone. À l'origine de ce projet, la volonté de permettre à des personnes ne pouvant et ne souhaitant pas vivre seules, d'avoir un logement offrant un cadre familial et sécurisant. En pratique, "Famille Gouvernante" consiste en la mise à disposition des publics fragiles d'une habitation collective, destinée à accueillir cinq ou six personnes, tout en leur offrant l'accompagnement quotidien d'une "Gouvernante". "Facturés aux occupants, les frais de location et d'accompagnement sont assurés en partie par la mutua-

lisation des différents aides sociales, notamment la PCH et l'Apa, explique Florence Denis, Cheffe de service à l'Udaf 59. Côté mobilier, nous ne nous occupons que des parties communes, mais en aucun

cas de l'aménagement et de la décoration des parties privées car cela doit rester l'univers de chaque occupant". Clef de voûte de ce dispositif, le rôle de la gouvernante consiste à veiller au confort physique

"Agir en synergie pour les plus éloignés de l'emploi"

DORIANE BÉCUE, Vice-Présidente déléguée à l'Insertion et au retour à l'emploi



© DR

"Même pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, il est toujours possible de les aider à décrocher des opportunités, à condition de savoir les accompagner de manière active et individualisée. Il importe de savoir prendre le temps de leur redonner confiance en elles, tout en prospectant très activement les besoins d'emploi auprès du tissu des entreprises. Ce qui nécessite bien sûr d'identifier, parmi les allocataires du RSA, les personnes les plus proches de ces besoins ou susceptibles de l'être. Parallèlement, il faut être en capacité d'identifier au niveau des services départementaux ce qui ne fonctionne pas ou mal dans les dispositifs existants. Un préalable nécessaire pour être mieux reconnu par les différents acteurs concernés dans la mise en œuvre d'une synergie indispensable à la réussite des politiques de l'emploi et de l'insertion, qu'il s'agisse des CCAS, de Pôle emploi, des employeurs et bien sur des travailleurs sociaux. Un allocataire du RSA qui retrouve un travail est aussi un chômeur qui sort du dispositif. Au final, tout le monde y gagne".

Jouer collectif avec les entreprises

Fort de la présence sur son territoire d'entreprises de renom international (Renault, Lesaffre, Vinci, Dalkia...), le Département du Nord vient tout juste de se lancer dans la mise en place d'une fondation. Son but ? "Jouer collectif entre acteurs institutionnels et monde de l'entreprise", expose Isabelle Wille, en charge de la mise en place de cette toute jeune fondation. Placée sous l'égide de la Fondation agir contre l'exclusion (Face), cette fondation nordiste vise à concrètement mettre à contribution les moyens humains et financiers des forces économiques locales afin de financer les actions départementales autour de quatre axes définis avec le Conseil départemental : accès à l'emploi des allocataires du RSA, maintien à domicile des personnes âgées, accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'autonomie et accompagnement des jeunes les plus fragiles. "Cette fondation repose sur un modèle public-privé. Elle constitue un nouveau lieu d'échange d'idées au niveau territorial autour des solidarités", poursuit la responsable. Une formule pour le moins originale de nature à désormais consacrer une nouvelle forme d'"Assistance à maîtrise d'usages". Encore un terme innovant comme on sait les imaginer dans le Nord !





© Le Nord

Le centre d'accueil téléphonique permet de mutualiser l'action des huit unités territoriales en réorientant les demandes.

et moral des locataires en leur assurant une présence chaleureuse, active et responsable. À Marly, ce sont des personnes en situation de handicap psychique qui bénéficient du dispositif. Encadrés par Myriam, leur jeune gouvernante, Arnaud, Pascal et Patrick cohabitent ainsi depuis plusieurs mois dans leur appartement. "On se lève le matin, cela nous permet de discuter et d'échanger tous les jours. On apprend à s'organiser ensemble pour les tâches quotidiennes, personne n'est jamais seul ici", témoigne Arnaud, occupé entre la préparation des plats pour ses colocataires et une visite de sa fille. "J'avais hâte de venir ici, j'ai retrouvé une famille et on est si bien encadré grâce à Myriam !", sourit Pascal, ancien SDF hospitalisé en unité psychiatrique durant plus de 3 ans, récemment venu rejoindre la colocation. Autant de sourires qui resteront longtemps gravés dans les souvenirs du *Journal des acteurs sociaux* et qui démontrent surtout que l'innovation, quand elle sait rester à l'écoute des besoins des plus fragiles, parvient à pousser plus loin encore les frontières de l'empathie au service de l'humain.

III. JEUNES : CROIRE EN LEUR AVENIR

C'est une priorité dans le département du Nord que de rechercher de nouvelles pistes de prévention pour éviter l'exclusion des plus jeunes. À l'origine



© Le Jas

Arnaud et Pascal, sous le regard bienveillant de Myriam, leur "Gouvernante familiale".

de cette politique se trouve une "délibération cadre" adoptée le 22 mai 2017 par le conseil départemental du Nord. Un texte qui a fixé notamment deux pistes d'actions : celle de l'innovation en matière de protection de l'enfance, mais aussi celle de l'évolution du partenariat avec les centres sociaux. Sur ce dernier point il faut relever que le département du Nord, soucieux

Geneviève Mannarino, Vice-présidente “Autonomie”



© DR

“Nous avons été l’un des premiers départements de France à avoir osé dire que si l’on veut vraiment agir en faveur de l’autonomie, on ne doit pas scinder personnes âgées et personnes en situation de handicap. Cette nécessité nous invite à changer nos postures et à savoir mutualiser intelligemment. Notre point de départ a été d’identifier les besoins avec précisions, en veillant à apporter aux usagers la réponse la plus rapide à leurs besoins. Notre objectif réside aussi dans la lisibilité et l’accessibilité des réponses pour tous. L’idée est de se dire que, où que la personne aille, elle puisse obtenir une réponse, que ce soit en franchissant la porte d’un Clic ou celle d’un CCAS, surtout dans des délais acceptables. Les contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés les départements mais aussi l’évolution des besoins sociaux devraient tous nous contraindre à innover en privilégiant la réponse à l’usager”.

non seulement de prévention mais aussi de “prévenance”, anime une démarche de soutien aux centres sociaux exemplaire, souvent citée par *Le Jas*. En ce qui concerne plus particulièrement la protection de l’enfance, le Nord souhaite agir très en amont, en s’attaquant aux racines des problèmes comme par exemple le décrochage scolaire ou la difficile sortie des dispositifs des jeunes majeurs suivis par l’ASE. Et comme le sujet est d’une brûlante actualité il cherche de nouvelles pistes pour faire face à l’afflux croissant de mineurs non accompagnés.

UN CHEMINEMENT ORIGINAL EN FAVEUR DES JEUNES

Afin de lutter contre le décrochage scolaire et les phénomènes de radicalisation, c’est sur la création d’agents de liaison sociale en environnement scolaire (Alses) que s’est orienté le département du Nord. “Ce dispositif est unique et spécifique à notre département”, souligne Patricia Delorme, responsable de la Direction Enfance, Famille et Jeunesse. En pratique, il mobilise une quarantaine d’agents et d’éducateurs chargés d’assurer non seulement des permanences d’écoute pour les élèves et les enseignants, mais également un relais entre les parents et le collègue ainsi qu’un lien dans le cadre de prises en charge spécifiques (mandat judiciaire, aide spécifique).

Autre piste d’action ambitieuse, le département a mis en place un fonds départemental d’aide aux jeunes (FDAJ), qui va bien au-delà de ce que

prévoit à ce sujet la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. La palette initiale des mesures de soutien comporte des aides individuelles d’urgence (délivrées sous 48 heures en réponse à un risque immédiat pour le jeune), des aides ponctuelles (pour réaliser un projet d’insertion sociale et/ou professionnelle) ainsi que des aides liées à l’accompagnement renforcé des jeunes les plus marginalisés. Mais le département du Nord va plus loin, en ayant abaissé à 16 ans l’âge des bénéficiaires potentiels, au lieu des 18 ans prévus par la loi. De plus, les aides ont été diversifiées en prévoyant notamment une prise en charge partielle pour les cours de conduite ou encore le financement d’actions collectives portées par des structures en lien avec les jeunes. Enfin, le département du Nord a instauré un dispositif spécifique d’entrée dans la vie active des jeunes majeurs sortant de la protection de l’enfance, baptisé “Eva”. Celui-ci vise à apporter une réponse immédiate aux difficultés matérielles rencontrées par les jeunes en transition dans leur vie d’adulte. “L’entrée dans la vie adulte est une période délicate, pour ces jeunes souvent privés de soutien familial et de réseaux sociaux”, explique Patricia Delorme, pour qui “l’autonomie est un processus général d’émancipation qui comprend une dimension économique mais aussi surtout une dimension sociale et affective”. Concrètement, le programme Eva décline trois types de soutien : de l’accompagnement exclusivement éducatif, à

l'accompagnement éducatif assorti d'une aide financière, en passant par un accueil provisoire "jeune majeur" réservé aux plus fragiles. En complément, le département a également mis en place une bourse de 200 euros mensuels pour les jeunes en études supérieures ayant bénéficié d'un accueil physique à l'ASE durant leur minorité. Enfin, 30 postes supplémentaires d'Alsés seront co-financés par l'État et le département au titre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté.

MNA : À CHACUN SON TRAJET

S'agissant des mineurs non accompagnés (MNA), le département du Nord a, là encore, choisi d'in-

"L'innovation ne fonctionne que si elle est partagée"

YVES DUSART, vice-président Enfance, Famille, Jeunesse



© DR

"L'innovation départementale doit avant tout reposer sur une logique de parcours. Elle peut venir des directions, des services, mais aussi de tous les acteurs locaux qui œuvrent au quotidien sur le

terrain. On nous oppose souvent la nécessité de moyens pour pouvoir innover, mais en réalité c'est avant tout une question de volonté de travailler ensemble, de façon collégiale avec tous nos partenaires. Autre élément essentiel, savoir manager pour faire partager les innovations sur le terrain, laisser les équipes locales s'approprier les projets innovants, leur laisser proposer d'autres projets. L'innovation ne doit pas être descendante, mais bel et bien partagée par l'ensemble des équipes de terrain. Mais attention, il ne s'agit pas d'innover de la même manière sur tous les territoires. Restons ouverts au changement, aidons chacun à s'approprier de nouvelles méthodes de travail, et surtout, n'ayons pas peur de proposer !"



© Le Jas

Le Jas rencontre l'équipe départementale en charge de l'enfance, de la famille et de la jeunesse autour de son vice-président, Yves Dusart.

nover en mettant en place un dispositif de transition expérimental global de mise à l'abri, d'évaluation, d'accueil et d'accompagnement des MNA. Fruit d'un appel à projets lancé en 2016, ce dispositif baptisé Trajet (pour Trajectoires d'Accompagnement des Jeunes ETrangers) repose sur un groupement original de coopération sociale et médico-sociale. En effet, il est issu d'un partenariat entre l'Association des Flandres pour l'éducation, la formation des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle (Afeji), l'Établissement public départemental de soins, d'adaptation et d'éducation (EPDSAE) et une association régionale de protection de l'enfance et de réinsertion reconnue d'utilité publique (la SPReNe). "Ce dispositif permet de regrouper des compétences et des possibilités d'action qui s'avèrent performantes pour les usagers tout en respectant les contraintes financières imparties au département", explique Maxime Cabaye, président de l'EPDSAE et administrateur du projet depuis 2017. Il souligne que "l'encadrement de ces jeunes a avant tout été conçu et organisé pour favoriser l'insertion et l'autonomie, en offrant notamment des opportunités de logement originales, un accompagnement adapté à l'accessibilité aux droits, et une dynamique d'insertion efficace". Et effectivement, pour 500 jeunes chaque année, Trajet apporte une réponse globale à la question des mineurs isolés étrangers, allant de l'évaluation des situations, à l'accompagnement éducatif, l'insertion sociale et professionnelle, l'hébergement d'urgence et la mise à l'abri mais aussi les soins et respect du droit d'asile.

« AGIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE POUR NE PAS LAISSER S'INSTALLER UNE SITUATION PRÉCAIRE »

Jean-René Lecerf, président du Département du Nord

La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté a été présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018. Trois mois plus tard, le Département du Nord est le premier département de France à signer un contrat d'engagement avec l'État

(50M€ sur trois ans financés à 50 % par l'État).

Chef de file des Solidarités Humaines, les politiques départementales s'adressent en premier lieu aux plus fragiles. Depuis 2015, les priorités stratégiques en matière d'action sociale ont été redéfinies. Le soutien financier et matériel de l'État accentue ces priorités stratégiques. Ainsi, les territoires sont à la

manœuvre dans l'élaboration, la conduite et l'application de la Stratégie Pauvreté.

Sur le champ de la Prévention, elle prévoit de renforcer l'accompagnement des familles pour accentuer la prévention précoce et éviter les placements. Pour ce faire, des transformations sont à conduire en interne en développant l'accueil inconditionnel de proximité ou en créant dans chaque unité des postes de référent de parcours. En parallèle, une nouvelle offre de services sera proposée aux Nordistes avec le déploiement de 8 maisons des parents d'ici 2021, lieu d'écoute et d'apprentissage de la parentalité visant à lutter contre l'isolement des familles. Par ailleurs, 30 postes d'acteurs de liaison entre l'institution scolaire et la famille seront financés pour lutter contre le décrochage.

Il s'agit également de construire avec chaque jeune son projet de vie. Pour cela, il faut consolider les parcours au sein de l'aide sociale à l'enfance et éviter les ruptures grâce aux maraudes, aux équipes mobiles et améliorer la prise en charge des cas complexes. Chaque jeune de l'ASE doit être accom-

pagné sur le chemin de la formation, de l'emploi, et du logement. En d'autres termes, le département lutte contre l'assignation sociale et prépare le jeune à l'autonomie en amont pour en faire un adulte responsable et épanoui.

Sur le champ de l'insertion, contrairement à la tendance nationale, le Département du Nord parvient à baisser le nombre de foyers allocataires du RSA. Nous souhaitons engager une stratégie encore plus ambitieuse. L'objectif est d'agir le plus rapidement possible pour ne pas laisser s'installer une situation précaire. Pour cela, les délais de prise en charge des personnes

dès l'ouverture des droits au RSA sont raccourcis. L'objectif est de recevoir tout nouvel allocataire dans le mois qui suit son inscription au RSA et de l'orienter vers le dispositif le plus adapté. De même, à l'échelle du département l'accompagnement à l'emploi des allocataires du RSA est intensifié grâce à plusieurs leviers tels que : un dispositif de coaching intensif sur 3 mois ; un accompagnement privilégié des jeunes allocataires de moins de 30 ans en s'appuyant sur le dispositif "Initiative pour l'Emploi des Jeunes" de la Région ; un renforcement du partenariat avec Pôle Emploi pour améliorer le suivi des allocataires du RSA dans les dispositifs de droit commun ; le dispositif départemental "Activ'emploi" pour permettre aux allocataires du RSA ayant retrouvé un emploi ou une formation de bénéficier d'une aide directe à la mobilité ou à la garde d'enfants.

En outre, pour développer et conduire cette nouvelle stratégie, huit maisons départementales de l'insertion et de l'emploi seront déployées sur l'ensemble du Département du Nord dès 2019. ■



© Le Nord